

# Besançon mise sur les énergies renouvelables

Par *admin*

Créé le 24/02/2006 - 00:00

## Besançon mise sur les énergies renouvelables

Jeudi, 23/02/2006 - 23:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

- 
- [Tweeter](#)
- 
- 

0 avis :



[zoom](#)

Dix mois après l'ouverture du chantier, la Ville de Besançon et ses partenaires l'Etat, la Région de Franche-Comté, le Conseil général du Doubs et l'ADEME, ont assisté le 10 février à l'allumage, préalable à sa mise en service industrielle, d'une des plus grosses chaufferies automatiques au bois de France d'une puissance de 6 MW.

Cette réalisation va alimenter dès avril 2006 en chauffage et en eau chaude sanitaire 2500 logements du quartier de Planoise à Besançon. D'un point de vue environnemental, le bois énergie évitera le rejet de plus de 10 000 tonnes de gaz carbonique par an. Par ailleurs, le traitement des fumées par filtres à manches permettra de réduire le taux de rejets des fumées à 50mg/m<sup>3</sup>, soit deux fois moins que la valeur imposée par la réglementation actuelle.

Par ailleurs, l'utilisation du bois énergie diminuera les taux de SO<sub>2</sub> et CO<sub>2</sub> respectivement de 259 tonnes, soit 52 % et 10 335 tonnes, soit 36 % sur site puisque 3 320 tonnes de fioul lourd seront économisées.

L'approvisionnement en bois est géré par l'ONF dans le cadre d'une convention avec l'exploitant de la chaufferie (SECIP). A terme, il s'agit de mobiliser les ressources en bois local. Pour le moment, l'essentiel du bois qui alimentera la chaufferie viendra de la forêt de Chaux et un complément proviendra du syndicat des Grands Bugnoz et de la forêt de Chailluz.

Ainsi, 13 000 tonnes de bois par an (dont 3 000 tonnes de produits connexes de scieries : sciures, écorces) seront nécessaires pour produire 24 000 MWh. L'économie réalisée par rapport au fioul lourd sera de plus de 500 000 euros par an, pour un projet dont le coût s'élève à 4 millions d'euros.

Après avoir privilégié les énergies propres, GNV (gaz naturel de ville) et électricité, pour son réseau de bus urbain et son parc de véhicules ces dernières années, la Ville de Besançon, depuis septembre 2004, alimente une cinquantaine de voitures électriques avec de l'électricité produite par des capteurs photovoltaïques placés sur le toit du Centre Technique Municipal.

La Ville a mis en place récemment un plan de déplacements d'entreprise (PDE) pour inciter les 2500 employés municipaux à emprunter les transports en commun grâce à une réduction de 40 % sur le ticket. L'ensemble des actions de la municipalité au niveau du chauffage a conduit à une réduction des consommations énergétiques de 40 % entre 1980 et 2000. Les émissions de CO2 sont passées de 18 900 à 8 960 tonnes, soit une réduction de plus de 52 %. En terme d'émission polluants, cela représente une baisse de 87 % de SO2 et de 31 % de NOX.

[NPI](#)

**Noter cet article :**

**Recommander cet article :**

- 
- [Tweeter](#)
- 
  
- **Nombre de consultations :** 69
- **Publié dans :** [Energie](#)
- **Partager :**
  - [Facebook](#)
  - [Viadeo](#)
  - [Twitter](#)
  - [Wikio](#)

[Energie](#)

---

URL source: <https://www.rtf.fr/besancon-mise-sur-energies-renouvelables/article>